Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_29-DE

VILLE DE
Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 décembre 2025 à 18 h 00

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 33

Ayant donné procuration : 5

Absents : 5

Votants : 38

Date de convocation :
9 décembre 2025

Le 15 décembre 2025 à 18 h 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Hervé GUIHARD, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents :
Hervé GUIHARD, Blandine CLAESSENS, Thibaut LE HINGRAT, Aline LE BOEDEC, Didier LE BUHAN, Cigdem AKTAS, Romain ROLLANT, Martine HUBERT, Stéphane FAVRAIS, Monique LUCAS, Thierry STIEFVATER, Nadia DRUILLENNEC, Nicolas NGUYEN, Renée MAZÉO, Christophe SOREAU, Marie-Jo BROLLY, Vincent URIEN, Yannick LE CAM, François PORTZER, Nadia LAPORTE, Maryline PRÉVOST, Benoît MONTAGNÉ, Rachid DYDA, Morgane CREISMÉAS, Émilie TEFFO, Ludovic LE MOIGNIC, Yildiz ASLAN, Alban ROBINE, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Bernard CROGUENNEC, Marina ANDRÉ, Jean-Christophe LE GOT, Boris GUILLOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Gaëlle NIQUE pouvoir à Renée MAZÉO
Alexis BRULIN pouvoir à Yannick LE CAM
Valérie ROOS pouvoir à Marina ANDRÉ
Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL pouvoir à Jean-Christophe LE GOT
Corentin POILBOUT pouvoir à Boris GUILLOU

Absents excusés n'ayant pas donné pouvoir :
Nicole CHAMBON, Juliana SAN GÉROTÉO, Stéphane L'HER, Ludovic GOUYETTE, Damien GASPAILLARD

Secrétaire de séance :
Cigdem AKTAS

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_29-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 15 décembre 2025** **Rapporteur : Mme DRUILLENNEC**

Conseil municipal

Délibération

29 - Ponts de Trégueux et du Petit Pré - Opération de réhabilitation - Validation du plan de financement et demande de subventions

Exposé des motifs

La Ville de Saint-Brieuc gère un ensemble important d'ouvrages d'art, comprenant notamment des ponts, des passerelles, des murs de soutènement et des digues. Afin d'assurer une gestion rigoureuse et pérenne de ce patrimoine, la collectivité a mis en place une démarche structurée de surveillance et d'entretien régulier de ces ouvrages.

Dans ce cadre, la Ville a mandaté le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) fin 2021 pour effectuer des inspections détaillées de buses métalliques présentant des signes de corrosion avancée.

Cette corrosion, accompagnée de nombreuses perforations, compromet sérieusement la résistance des ouvrages.

L'objectif principal de ces inspections était de repérer les désordres affectant ces ouvrages et de proposer les interventions nécessaires (entretien, réparation, remplacement) ainsi que les délais de réalisation des travaux.

Le rapport du CEREMA recommande des interventions sous cinq ans pour deux ouvrages et formule les préconisations suivantes :

- pont du Petit Pré : il est nécessaire de procéder à la démolition du pont actuel et de le remplacer par un nouvel ouvrage, afin de garantir la sécurité et la durabilité de l'ouvrage ;
- pont de Trégueux : le confortement de l'ouvrage est nécessaire pour renforcer sa structure. Une coque de protection rigide peut être mise en place pour garantir sa stabilité.

En tenant compte de ces préconisations, la collectivité prévoit de réaliser, en 2026, un nouvel ouvrage de franchissement en remplacement de la buse métallique située à l'entrée du camping des Vallées, ainsi que le confortement de la buse située rue de Trégueux.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_29-DE

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Prestations intellectuelles			
Frais d'études	70 000,00 €	Participation Etat DSIL	250 000 €
Frais MOE			
Frais de coordination		Participation Département Contrat de Territoire	250 000 €
Travaux			
Démolition / Reconstruction pont du Petit Pré	595 000 €	Autofinancement Ville de Saint-Brieuc	165 000 €
Confortement du pont de Trégueux			
TOTAL	**665 000 €**		**665 000 €**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE le renforcement du pont de Trégueux et la démolition / reconstruction du pont du Petit Pré pour un montant total de 665 000 € HT.

APPROUVE le plan de financement mentionné ci-dessus.

INVITE Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions susceptibles d'être allouées à cette opération, notamment auprès de l'État et du Département des Côtes d'Armor.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Ville.

Présents : 33 Pouvoirs : 5 Total : 38 Exprimés : 38
Voix Pour : 38 Voix Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Hervé GUIHARD	Mme Cigdem AKTAS
MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)	